

APPEL À MARCHER LE 18 MAI : POUR QUE LES MULTINATIONALES ASSUMENT LES RESPONSABILITÉS DE LEURS ATTEINTES AUX DROITS !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 9 MAI 2019

Depuis maintenant sept ans, une marche citoyenne a lieu en mai dans le monde entier pour dénoncer les pratiques attentatoires au droit de vivre dans un environnement sain des grands groupes de l'industrie agrochimique. Elle se concentre sur la figure de Monsanto (désormais Bayer-Monsanto), non parce qu'il en est le seul responsable, mais parce qu'il en est venu à incarner l'esprit d'inconséquence qui domine le système économique contemporain.

Déformant l'objectif de sécurité alimentaire face aux aléas naturels, l'agrochimie est allée très loin dans la volonté de contrôler les cycles et la chaîne de production, incluant des pans toujours plus grands de la vie sociale agricole dans un marché mondial. En Inde par exemple, le contrôle par Monsanto des semences transgéniques stériles du coton a conduit des milliers de paysans à la misère et au désespoir, avant que le gouvernement ne réagisse.

Car de manière générale, les pouvoirs publics ne jouent qu'à minima leur rôle de protection des populations, se satisfaisant d'une régulation minimale des logiques capitalistiques de l'industrie. Les conflits d'intérêts dans la recherche sur la dangerosité des produits pesticides et leurs effets sur les écosystèmes, les tentatives d'influence qui ne sont pas découragées sont autant de signes délétères pour la démocratie.

Face à cela, des collectifs citoyens se sont mobilisés pour mettre les institutions et l'industrie face à leurs responsabilités respectives. La quasi-impunité de Monsanto commence à être battue en brèche, avec des décisions de justice qui lui ont été récemment défavorables. Cela a aussi été rendu possible grâce au travail réalisé lors du procès fictif de Monsanto à La Haye dès 2015, qui avait dégagé des arguments sur sa culpabilité dans un « *crime d'écocide* » : une destruction intentionnelle de l'environnement portant atteinte aux droits humains.

Face aux calculs essentiellement financiers et à courte vue des multinationales, mais dont les conséquences se font sentir à long terme, il importe en effet que les droits soient défendus non plus seulement de manière immédiate, mais aussi en perspective. Pour l'exiger, marchons le 18 mai !

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

